



Comités consultatifs

Pour mener des actions au plus près des besoins des Scéens, la ville de Sceaux compte de nombreux comités consultatifs locaux. Ils rassemblent des représentants de la Ville, des personnes qualifiées et dans certains cas des Scéens ayant fait acte de candidature auprès du maire.



Voter aux élections

En tant qu'agent de l'État, le maire gère les listes électorales et l'organisation des élections. Renseignez-vous sur les démarches à mener pour pouvoir voter.





Tribunes

Les tribunes permettent aux cinq groupes d'élus représentés au conseil municipal de s'exprimer librement chaque mois. Elles sont consultables également dans chaque édition du Sceaux Mag.



122 RUE HOUDAN
92330 SCEAUX

 01 41 13 33 00

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



-  ARCHIVES
-  DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION **STRATIS**